

53417

Distr.  
LIMITEE  
IND/IF.2/L.4  
25 mars 1968  
FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Conférence sur l'industrie et les finances  
Addis-Abéba, 25-27 mars 1968

DISCOURS DE SON EXCELLENCE ATO ABEBE RETTA  
MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU  
GOUVERNEMENT IMPERIAL ETHIOPIEN

Au nom du Gouvernement de Sa Majesté Impériale et du peuple d'Ethiopie, ainsi qu'en mon nom propre, je suis heureux d'accueillir dans notre pays les participants à la Conférence sur l'industrie et les finances.

Ce fut pour moi un honneur et un privilège que d'avoir été invité à ouvrir la Conférence des industriels et des financiers qui s'est tenue, en janvier 1967 dans cette salle même. C'est avec les mêmes sentiments que j'ai de nouveau accepté aujourd'hui, l'invitation du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, d'ouvrir cette importante Conférence.

Elle a pour tâche de trouver des moyens d'accélérer le développement industriel des pays africains et, ceux qui vont s'y consacrer sont les gouvernements des pays africains, des financiers et des industriels de pays économiquement avancés, et des représentants des milieux d'affaires. Je suis convaincu que grâce à leur esprit réaliste et à leur expérience, les personnalités ici réunies dans un même dessein réussiront, dans une atmosphère de confiance mutuelle, à imprimer un mouvement accéléré au développement industriel du continent africain.

Messieurs les délégués,

Il me serait impossible de ne pas remercier très chaleureusement M. Gardiner, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de ses efforts infatigables et opiniâtres en faveur du progrès économique de l'Afrique dont la convocation de cette Conférence est un exemple.

L'Ethiopie, comme je pense d'autres pays africains, souhaite très vivement collaborer avec des industriels et des financiers prêts former une association économique de longue durée, ainsi qu'avec les investisseurs désireux de travailler avec nous en vue de profits et d'avantages économiques mutuels. Il ne suffit pas que les investisseurs placent des fonds uniquement dans des projets qui rapportent rapidement et quittent le pays dès qu'ils estiment avoir tiré assez d'argent d'une entreprise. Il est très important pour les pays en voie de développement et, à mon avis, pour les investisseurs d'établir une coopération de longue durée. Par exemple, si l'on réinvestit dans le pays même une fraction raisonnable des bénéfices tirés du capital initialement étranger apporté dans ce pays, on peut

s'attendre à progresser davantage. Ce réinvestissement encouragerait la mise sur pied d'activités plus rentables et permettrait au pays de se procurer plus facilement les devises dont il a besoin. De plus, je crois qu'à la longue, le système aurait pour les investisseurs étrangers, l'avantage de créer une demande effective, d'élargir le marché, de susciter la confiance réciproque et de procurer des profits aux deux parties.

Un autre aspect important du développement et de la coopération est que les financiers et les industriels des pays en voie de développement peuvent sérieusement envisager de consacrer leurs efforts et leurs ressources à la création d'industries manufacturières et de transformation orientées vers l'exportation. On a dit à maintes reprises que les recettes en devises des pays en voie de développement étaient insuffisantes comparées aux besoins de ces pays en capitaux et en bien de consommation. La raison en est que la valeur des produits primaires qui sont les principaux produits d'exportation des pays en voie de développement a baissé alors que celles des produits manufactures, en général, a monté à tel point que, même si le volume des exportations de produits primaires augmentait, les recettes en devises ne suffiraient pas en raison des tendances régressives et négatives des prix des produits primaires.

Il est donc essentiel de s'occuper très sérieusement de créer des industries orientées vers l'exportation. Les investisseurs des pays industrialisés, en coopération avec des entreprises locales, seront mieux placés pour créer et faire fonctionner des unités industrielles orientées vers l'exportation, et également pour commercialiser les produits dans leur propre pays ou sur le marché mondial. A mon avis, des industries de ce type seraient, à la longue avantageuses à la fois pour les pays industrialisés et pour les pays en voie de développement. Elles permettraient d'augmenter le flux des échanges entre les deux groupes de pays et assurerait un caractère durable aux profits réalisés par les deux parties.

Je tiens à dire à nouveau que l'Ethiopie, comme d'autres pays africains, est heureuse que les pays industrialisés lui apportent des moyens industriels et financiers. On sait que, dans bien des pays en voie de développement, les connaissances techniques, l'esprit d'entreprise et les ressources financières sont rares. Les deux premiers éléments sont des

facteurs de production essentiels que les pays les moins développés ne peuvent, seuls, créer rapidement.

On dit parfois qu'il faut du temps puisqu'il a fallu, aux pays industrialisés, plusieurs générations et même des siècles pour parvenir à un certain niveau de développement. Ce serait vrai si toutes choses restaient égales par ailleurs. Mais, grâce aux progrès des moyens de communications et au transfert des connaissances, l'homme peut aujourd'hui très rapidement être au courant des progrès techniques de l'extérieur. Il est logique qu'il désire profiter immédiatement de ces progrès techniques. Aussi, l'industrialisation doit-elle commencer maintenant.

Nous ne pouvons nous permettre d'attendre, pour nous industrialiser, que se soient développés les connaissances techniques et l'esprit d'entreprise locaux. Les connaissances techniques et l'initiative qui peuvent être transmises pendant le travail seront certainement plus rapidement assimilés par un esprit neuf et fertile. Dans ce domaine, mieux vaut la pratique que la théorie.

Dans certaines entreprises agro-industrielles éthiopiennes le capital et les compétences techniques ont joué un rôle important pour la mise en valeur des ressources humaines et naturelles. Ce sont de très modestes débuts, mais s'il existe un esprit de coopération et d'entreprise pour planifier et travailler sur des nouvelles bases, on pourra aboutir à des réalisations plus importantes pour tous les intéressés. Le niveau de vie de nos populations sera amélioré et les investisseurs étrangers retireront le bénéfice économique de leur activité. La loi sur les investissements qui accorde des privilèges spéciaux aux investisseurs est un autre exemple du sincère désir de l'Ethiopie de travailler en association avec les fournisseurs de capitaux étrangers.

Les organisations gouvernementales s'occupant de planification et de programmation industrielles, les industriels et les financiers des pays industrialisés ainsi que les participants africains et d'autres pays en voie de développement sont réunis ici pour étudier, avec toute l'attention voulue, l'élaboration et l'application de projets industriels. Il s'agit de canaliser les ressources techniques et financières ainsi que l'initiative,

qui sont limitées, vers des projets industriels rentables; je pense en particulier aux projets qui stimuleront la création d'autres activités économiques. Beaucoup espèrent avec ferveur que vos efforts seront couronnés de succès.

Monsieur le Président, Messieurs les délégués,

Pour conclure je me permets d'exprimer l'espoir que votre séjour à Addis-Abéba sera agréable et fructueux. J'espère aussi que vos délibérations seront d'une grande utilité pour accélérer le progrès industriel de l'Afrique, un progrès qui apportera à chacun d'entre vous, en tant qu'investisseur et financier, de notables avantages économiques.

Je vous remercie de votre attention.